



Communiqué

18 octobre 2024

RETM DÉNONCE LA PUBLICATION D'UNE CARTE DE L'ÉOLIEN EN MER SANS ÉVALUATION DES SURCOÛTS POUR LE BUDGET DE LA FRANCE

En **fonçant dans le brouillard et les intempéries sans aucune visibilité**, la décision relative à la cartographie de l'éolien en mer d'ici 2034 publiée le 18 octobre 2024, met en danger **à la fois le système énergétique français et le budget de la France**.

Elle fait croire aux élus du littoral que ce sont des emplois et une réindustrialisation du territoire, alors que les équipements comme la sous-station prévue pour l'éolien flottant vient à plus de 50% de l'étranger, et que même des équipements de base comme le génie civil des monopieux est importé de Chine pour le parc éolien Yeu-Noirmoutier qui n'aurait jamais dû voir le jour.....En effet, la France en surabondance d'électricité exporte 10 GW en moyenne chaque jour (avec des pointes jusqu'à 17 GW), ce qui « *couvre ses besoins jusqu'en 2040* » (Luc Rémont, PDG EDF 11 septembre 2024 Forum économique Breton).

RETM a demandé depuis plus de 8 mois l'évaluation de cette industrie et sa pertinence en France sans aucune réponse, au moment où les industriels de ce secteur eux-mêmes sont en train de se replier en France comme en Europe.

Il convient de noter que le **Sénat a fait exactement la même demande le 16 octobre 2024 au gouvernement** lors du vote de la loi portant Programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie.

Plusieurs rapports d'experts français et européens¹ ont rappelé en 2024 **que le coût complet (équipement, exploitation, raccordement, flexibilité nécessaire à cause de l'intermittence...) de l'éolien en mer (posé comme flottant) est plus de 3 fois supérieur** à celui des énergies permanentes et pilotables.

Le projet de Loi de Finances pour l'année 2025, publié le 10 octobre, a entériné la faillite budgétaire des 20 dernières années en faveur du développement des Energies renouvelable électriques variables et non commandables (EnRi).

RETM recommande la **mise en place d'une véritable politique d'évaluation des choix publics et des risques associés** pour l'indépendance et la souveraineté énergétiques de la France, dans le respect du coût et du cadre de vie des Français, du patrimoine national et local, et des responsabilités des élus sur tous les territoires français.

Cette annonce politique sans évaluation, à la veille de la concertation nationale sur la Programmation pluriannuelle de l'Energie, conduira à augmenter volontairement le prix de l'électricité pour les Français.

C'est une surprenante provocation en contradiction avec les messages de mesure et de bon sens du Premier Ministre lors de son discours de politique générale.

¹ [nea_system_costs_executive_review.pdf \(oecd-nea.org\)](https://www.oecd-nea.org/nea/system_costs_executive_review.pdf)